



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026 RÈGLEMENT 26-430

Il est par les présentes, donné par le soussigné, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Alexandre que le rôle de perception 2026 du *Règlement 26-430 décrétant l'imposition des taxes, des compensations et tarifs pour l'année 2026* est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.

L'envoi des comptes de taxes sera fait dans les délais prévus.

Les comptes de taxes seront payables selon les échéances suivantes :

- 25 février 2026;
- 6 mai 2026;
- 8 juillet 2026;
- 9 septembre 2026.

Donné à Saint-Alexandre
Le 22 janvier 2026

A handwritten signature in blue ink that reads "Marc-Antoine Lefebvre".

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier- trésorier